

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2017 à 9h30

Hall Omnisports de Thimister-Clermont

Présents

Pour le CA Ph. Achten, M. Culot, J. Ruyffelaert, F. Remacle, P. Decraene, A. Boutet, J-C Baccus, J-C Debatty, Ph. Greif, L. Mercier, P. Schmets et D. Reterre

Pour les clubs (142 voix) – arrivée de Verdi à 9h50

Absents

Hannut, Franchimont-Theux et Dison

1. **Accueil des représentants** des clubs par A. Boutet et P. Greif

2. **Allocution du Président, Ph. Achten (voir annexe)**

3. **Approbation du rapport du Conseil d'Administration**

Vote du rapport d'activités à l'unanimité

4. **Approbation du bilan 2016-2017**

5 voix contre – approuvé à la majorité

5. **Rapport des commissaires aux comptes**

- Charly Kinon fait rapport de la vérification des comptes par Vincent Perin, Marc Antoine et lui-même et les vérificateurs aux comptes proposent à l'AG de décharger le trésorier pour sa gestion. Vote à l'unanimité
- Un nouveau vérificateur aux comptes doit être nommé : Charly Kinon (3 ans) se représente et il se joindra à Vincent Perin (1 an) et Marc Antoine (2 ans).

6. **Approbation du budget 2017-2018**

- 10 voix contre
- 5 Abstentions
- Adopté à la majorité

7. **Modifications des statuts et du ROI**

ROI

○ Art 1100 :	adopté à l'unanimité
○ Art 1330 :	adopté à l'unanimité
○ Art 1400 :	adopté à l'unanimité
○ Art 1405 :	adopté à l'unanimité
○ Art 5060 ::	9 voix contre

8 abstentions – adopté à la majorité

question posée à propos de l'article 5060 par l'assemblée : pourquoi cette mesure alors que nous sommes confrontés à un manque d'arbitres ?

○ Art 5220

- ✓ Quelles sont les raisons qui font que nous sommes face à un manque d'arbitres ? La fiscalisation conduit certains à vouloir arrêter, le manque d'attrait de la fonction, le manque de respect de la part des joueurs, des entraîneurs mais aussi du public.
- ✓ Ph. Achten s'étonne de l'approbation du bilan et des comptes alors que l'assemblée ne semble pas être d'accord avec cet article.
- ✓ Certains clubs proposent de mettre en place une « carotte » ou un système de valorisation mais pour être efficace, celle-ci doit être attrayante. Les systèmes mis en place jusqu'à aujourd'hui n'ont pas porté leurs fruits (ex : mise à disposition d'entraîneurs / cellule formation). Un club qui n'a pas d'arbitre est pénalisé deux fois : une première fois car il n'y a pas d'arbitre et une seconde fois via l'amende (seuls 4,3% des rencontres se jouent sans arbitre).
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : s'est abstenu pour le budget car pour lui une carotte ce n'est pas 50€, il faut faire preuve d'imagination. Les amendes sont de plus en plus nombreuses notamment au niveau des jeunes et c'est la mort des clubs ; il propose un groupe de travail pour réfléchir et permettre à tous les clubs de survivre.
- ✓ Ph Achten : Le CP est tout à fait d'accord de discuter avec les clubs mais il est certain que la vie de tous les jours est basée sur la répression et les amendes.
- ✓ B. Vangeyte (St Jo Welk) : la proposition rédigée par le club de St Jo Welkenraedt n'est pas contre l'arbitrage et les arbitres. Le montant de 15.000€ représente 30% du budget du CP et c'est beaucoup. Un effet pervers se dégage de cette situation puisque les arbitres vendent leurs services aux clubs les plus offrants. Il y a une concurrence malsaine qui s'installe, la sanction dans ce cas est démesurée et si l'amende reste comme elle est, cela va engendrer un grand découragement au sein de certains clubs.
- ✓ W. Frank (Sporta EK) : notre club se bat pour faire jouer les jeunes et plus on a d'équipes, plus on est pénalisé et le problème de l'arbitrage devient démesuré par rapport à tous les soucis quotidiens des clubs qui sont de trouver des entraîneurs, du budget,...
- ✓ M. Culot (CP) : le CP reconnaît que l'amende a été votée l'année dernière et que l'on n'a pas estimé correctement l'impact financier et les conséquences. Le CP n'a cependant pas thésaurisé puisqu'il a ristourné 2 € par affilié. Les amendes « jeunes » sont aussi ristournées aux clubs qui ont des équipes jeunes. Il ne faut pas oublier que nous avons des projets au niveau des jeunes et que cela coûte de l'argent (journées « découverte », arbitrage jeunes,...). Si les amendes diminuent, le CP devra revoir ses prétentions à la baisse.
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : l'amende n'a pas été redistribuée correctement.
- ✓ W. Frank (Sporta EK) : c'est très difficile dans un club de dire aux bénévoles : on a besoin de vous pour payer les amendes ! C'est exact que l'année dernière, on a voté sans avoir pris conscience de l'importance de notre décision.
- ✓ Ph. Achten (CP) se pose la question de savoir ce que l'on fait dans l'intervalle (c-à-d entre ce jour et les résultats d'un groupe de travail)
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : propose de supprimer l'article et de recommencer le budget.
- ✓ W. Frank (Sporta EK) : à court terme, il n'y a pas beaucoup de solution car trouver 15.000€ ce n'est pas aisé.
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : le budget est voté mais pas tenable si le vote de la modification de l'article passe.
- ✓ J. Ruyffelaert (CP) : précise que l'article existe aujourd'hui et donc il est normal de retrouver dans le budget les 15.000€.
- ✓ Ph. Malherbe (Olne) : les cotisations ne couvrent pas les besoins des clubs. Pour certains clubs, il est plus facile de payer l'amende « manque d'équipes de jeunes » que de trouver une salle, un entraîneur,... Il propose une augmentation des affiliations de 3€ à répercuter

dans le prix des cotisations.

Ph. Achten (CP) : Il tient à préciser deux préalables :

- Il est important de garder un principe d'amende non pas dans le but de faire de l'argent mais pour convaincre des affiliés de rejoindre l'arbitrage. Le CP a un projet en cours pour faciliter l'arbitrage entre 12 et 16 ans.
- Personne ici dans l'assemblée ne se souvient de la dernière augmentation de valeur de l'UT (c'était avant 79).

INTERRUPTION DE SEANCE DEMANDEE PAR LE CP

Proposition du CP :

- Annulation de la décision de l'AG de 2016 et on revient à l'amende précédente de 2015
 - Organisation d'une réunion de réflexion pour trouver une solution
 - Suppression de la ristourne de 2€ (payés à l'AIF)
- ✓ Ph. Bottin (Thimister) : reprend la proposition de Thierry Malherbe d'instaurer une taxe pour chaque membre de manière à temporiser les effets de la proposition
- ✓ Il est également possible de revoir la valeur de l'UT.
- ✓ Il n'y aura pas d'effet rétroactif. Les montants réclamés restent.

INTERRUPTION DE SEANCE A LA DEMANDE DES CLUBS QUI ONT INTRODUIT UNE PROPOSITION DE MODIFICATION AU REGLEMENT PROVINCIAL

- ✓ Ph. Bottin s'exprime au nom de tous les clubs qui ont formulé des propositions et explique qu'ils retirent leurs demandes de modification à condition de mettre le sujet à nouveau sur la table (double punition).
- ✓ S. Dinon (Baelen) : Le comité de Baelen a des difficultés à expliquer cette amende aux membres car cela engendre des activités supplémentaires à organiser pour couvrir l'amende et d'un autre côté, il n'y a pas d'arbitre aux matches et les parents et membres du club sont à nouveau sollicités. Il y a des arbitres libres à ces moments-là.
- ✓ J-Cl. Baccus (CP) : Une rencontre XX pas d'arbitre n'est possible que si les deux clubs qui se rencontrent n'ont pas d'arbitre.
- ✓ Ph. Achten (CP) précise que ce point sera discuté au niveau des arbitres et mis à l'ordre du jour du groupe de travail (revoir les calculs de la caisse de compensation).
- ✓ Vote pour les propositions émises par le CP : 0 contre, 0 abstention, adoptées à l'unanimité

○ Art 5320

- ✓ Cl. Corneau (Thimister) s'interroge du fait que l'on parle de journées et pas de week-ends. On parle de week-ends au niveau des textes que l'on doit analyser pour l'AG de l'AIF du 18/6, ce n'est pas le cas ici.

Adopté à l'unanimité

○ Amendes

- M19 : on a oublié d'indiquer le signe distinctif du capitaine en 2016
 - M25 : mauvaise retranscription (on revient à la bonne version)
 - M26b : en 2016, on a oublié d'indiquer l'arrivée tardive d'une équipe
 - M32 : pour un joueur non inscrit sur la liste des joueurs mais licencié
 - M43b : absence de signature -1UT
 - Arb46 : voir art 5220
 - Div09 : Vollamac signale que les formulaires ne sont pas adaptés pour Windows 10 et les tablettes ; les personnes qui ont des soucis sont priées de contacter J-C Baccus pour trouver une solution. Il y a certainement quelqu'un dans chaque club qui sait traiter les documents et les rendre sur une clé USB à la personne qui doit les envoyer. B. Vangeyte (St Jo Welk) précise que c'est bien d'informatiser mais que, pour la première utilisation, il manque peut-être un peu d'explications. De plus, pour le REL, il faut à chaque fois refaire un formulaire complet vu qu'il n'est pas possible de copier et donc certains clubs se retrouvent avec 5 ou 6 pages (à analyser).
 - FA04 : l'inscription à la CMB est de 6€ pour les équipes provinciales et il n'y a rien de précisé pour les équipes AIF qui payent 8€.
- Propositions de modifications des articles 13-20 des statuts et 1100-1400-1405 du Règlement Provincial pour être en conformité vis-à-vis de la loi sur les asbl : les postes seront distribués au sein du Conseil d'Administration.
Ph. Bottin demande ce qui se passe si un candidat a 120 voix et un autre 90 voix => il y aura des suppléants.
Celui qui a le plus de voix est élu et celui qui a le moins de voix sera désigné suppléant.
Articles adoptés à l'unanimité (0 contre – 0 abstention)

8. Elections statutaires

Philippe Bottin et Grégoire Gatez se proposent pour le dépouillement des votes.

Résultats :

	NON	ABSTENTIONS	OUI	
Ph. Achten	32	19	91	(Président)
P. Decraene	9	6	127	(Président cellule Arbitrage)
L. Mercier	20	18	104	(Président cellule formation)

Sont élus : Ph. Achten, L. Mercier et P. Decraene

9. Election des Présidents des Commissions judiciaires

APPEL	M. Sureting	0 non	8 abstentions	134 oui
1 ^{ère} instance	M. Driesmans	9 non	9 abstentions	124 oui

Sont élus : M. Sureting et M. Driesmans

10. Désignation des suppléants pour AG AIF

- R. Biver, A. Cabay, D. Brozak, C. Kinon, A. Riga, C. Corneau, P. Dufays et S. Fagnant sont désignés par l'AG et seront convoqués aux CA préparatoires aux AG.

11. Palmarès 2016-2017

J-Cl Debatty présente le palmarès de la saison écoulée et le CA procède à la remise des trophées aux lauréats.

12. Interpellations

Interpellation concernant l'article 3.4 du règlement de la compétition provinciale 2017-2018 (Thimister)

- Ph. Bottin (Thimister) explique qu'il est plus facile pour un club de payer l'amende que de trouver un entraîneur, un créneau horaire, ...
- Ph. Achten (CP) : l'amende est ristournée aux 33 clubs qui ont des équipes jeunes. Le CP préconise la carotte au bâton (voir les remarques faites plus tôt). Le CP peut inviter les clubs à un groupe de travail si les clubs le souhaitent. Il faut noter que nous arrivons à la fin de la mandature à la députation provinciale et le subside provincial de 15.000€ n'est plus garanti avec certitude qu'une seule fois. Une réflexion avec le subside et sans celui-ci devra être lancée.
- V. Smeets (Blégny) : le club aura l'amende car il n'y a pas possibilité pour le club d'avoir une équipe jeunes car il n'y a aucune disponibilité de salle. Il est déjà impossible d'obtenir un second entraînement pour l'équipe d'âge.
- C. Corneau (Thimister) : certains clubs créent uniquement une équipe jeunes pour éviter l'amende et non pour promouvoir le sport.
- M. Culot (CP) : le CP a un rôle d'éducateur et il doit trouver des solutions, il faut un réservoir pour alimenter nos clubs en affiliés et pour les faire progresser.
- S. Dinon (Baelen) : le nombre de thèmes que nous nous proposons d'aborder est important, ne faudrait-il pas organiser une journée et animer des workshops ?
- H. Arslan (Renaissance) : le problème des coaches est présent à tous les niveaux et donc Marc Cloes devrait être présent à cette journée de travail.
- L. Mercier (CP) : la cellule formation du CP Liège participe au groupe de travail sur la révision de la formation des coaches avec Marc Cloes. C'est une difficulté qu'il n'y a pas d'exigence au niveau des jeunes. L'Adeps met l'accent à ce niveau et serre la vis. La pression du côté des subsides est réelle.

Interpellation concernant l'ensemble de l'organisation et/ou structure des championnats provinciaux (point 5 du règlement provincial) (Thimister)

- Ph. Bottin explique l'interpellation et précise qu'il a participé au groupe de travail sur la refonte du championnat. Il s'interroge sur les 6 semaines de pause de fin décembre à début février, quelle est la proportion d'universitaires dans notre championnat car en AIF, on joue. Au départ, il a trouvé cette idée bonne mais actuellement sur le terrain cela ne se concrétise pas. Une structure à 12 en provinciale retient son choix. Le championnat commence tôt et la préparation s'en voit raccourcie.
- Ph Achten (CP) : un PV du 16/02/16 reprend après 3 réunions de travail l'ensemble des points positifs et négatifs de la structure actuelle (commencer plus tôt, pause en janvier, pause au carnaval, pause aux vacances de printemps,...)

- C. Defechereux (Esneux) : la mobilité entre les séries était préconisée, pourquoi ne retrouve-t-on pas 3 montants et 3 descendants pour créer du mouvement.
- B. Vangeyte (St Jo Welk) : une piste est de déplacer la CMB en janvier ainsi que les 2 week-ends protégés au second tour.
- J-Cl Debatty (CP) : le championnat ne peut pas commencer avant le 2ème week-end de septembre car on doit tenir compte de l'AIF qui fournit les documents.

13. Divers

- Rappel concernant le libéro : 6 joueurs = 0 libéro ; 7 joueurs = 0 ou 1 libéro ; de 8 à 12 joueurs = 0,1 ou 2 libéros et 13 ou 14 joueurs = obligation de 2 libéros – le libéro est toujours réputé avoir joué, pour la liste de force.
- Le délai entre deux matches est porté de 20 à 30 minutes et à 40 minutes si deux sports différents se suivent.
- Tout changement de match doit être communiqué à la cellule compétition et ce dès le début des négociations avec l'autre club afin d'éviter d'être hors délai.
- Tout forfait doit être communiqué par téléphone à la cellule compétition peu importe le délai avant la rencontre.
- Communication des résultats : les résultats des rencontres du samedi peuvent être communiqués jusqu'au dimanche 9 heures.
- Le formulaire reprenant la composition du comité doit être rentré pour le 15/6 à la cellule compétition et jeunes.
- En P4, il y a 5 séries et donc les tours finaux seront un peu différents et ils feront l'objet d'une explication sur papier lors de la réunion pré-calendrier.
- CMB : le week-end des 2 et 3 septembre, il y aura 3 tournois de 3 équipes chez les messieurs (P3) et il y aura 6 tournois de 4 équipes P3 P4 dames, appel est fait pour une 24ème équipe.
- Les réunions pré-calendrier ont lieu les 19 et 21 juin. L'horaire se trouve sur le site. Pour les loisirs, la réunion a lieu le 22. Pour rendre la réunion plus efficace et surtout plus agréable pour tous, il est demandé à ceux qui ne sont pas concernés par le calendrier discuté de se rendre dans la cafétéria.

14. Tirage de la Coupe Marcel Bodart

- Comme chaque année, le tirage a été fait publiquement après l'AG et publié sur écran. Toutefois cette année le dépouillement des votes étant assez long et les sujets de l'AG épuisés, il a été réalisé en deux fois. Les dames avant la proclamation des résultats des votes et les hommes après (avec chaque fois l'assistance d'une personne neutre présente dans l'assemblée).

D. RETERRE

Secrétaire de séance

Ph. ACHTEN

Président

Annexes

Allocution du Président

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin.

Merci aussi au club de Thimister de nous accueillir dans ces magnifiques nouvelles installations.

Le fait majeur de cette année est le décès le 22 janvier dernier d'Albert Daffe, Président de l'AIF depuis 35 ans, après plus de 6 mois de souffrances intenses qu'il vécu avec courage et lucidité. Il a été l'artisan du développement du volley-ball en Communauté française, même si sa gestion s'est avérée au fil des années de plus en plus autocratique. Comme beaucoup de dirigeants forts, il n'avait pas préparé sa succession. Vous avez vécu ces derniers mois les différentes péripéties de mon élection suivie de ma démission. Un nouveau président a été élu hier soir (il s'agit d'Olivier Dulon, un Luxembourgeois) pour, espérons-le, faire redémarrer la machine qui s'est révélée plutôt grippée ces derniers temps. Le CP Liège sera en tout cas attentif à ce que l'AIF retrouve de l'ambition pour notre sport dans les semaines et les mois à venir.

Une autre personne dévouée à l'AIF nous a aussi quittés cette saison, Christian Brasseur (ancien responsable de la commission technique AIF durant plusieurs années), dont nos amis de Stavelot n'ont eu qu'à se louer lorsqu'il leur a proposé ses services il n'y a pas bien longtemps.

Jacques Lavergne est aussi décédé trop tôt. Outre ses fonctions d'entraîneur dans de nombreux clubs, il avait été responsable technique du CP pendant quelques années.

Et enfin, pour clôturer cette triste saison, Fernand Tilkin est décédé brutalement en jouant au golf, activité recommandée par ses médecins. Fernand a présidé pendant de très nombreuses années avec énormément de compétences d'abord la commission des réclamations et ensuite la commission de 1^{re} instance nouvellement créée. Il avait aussi guidé le CP lorsque celui-ci est passé en ASBL il y a une vingtaine d'années d'ici.

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Merci beaucoup.

Après Claude Lemoine en fin de saison 2015-2016, c'est au tour de Francis Remacle de nous annoncer qu'il ne souhaitait pas poursuivre son mandat de responsable des statuts et règlements qu'il assume depuis une vingtaine d'années. Sous son aspect placide, Francis a tenu avec rigueur nos textes, surtout depuis le passage du Comité Provincial en ASBL, ce qui avait engendré des contraintes supplémentaires, notamment vis-à-vis du Moniteur Belge, qu'il a toujours respectées scrupuleusement. Francis, c'est aussi ce petit sourire moqueur lorsqu'il use de son humour si personnel en réunion et en dehors.

Francis, un tout grand merci pour ce que tu es et tout ce que tu as apporté à notre sport. Tu as décidé de poursuivre avec ton épouse, ta retraite dans un pays bien plus ensoleillé que le nôtre. Nous te souhaitons une nouvelle vie espagnole longue et fructueuse, conforme à tous tes souhaits. Encore mille fois merci.

Malheureusement, comme vous l'avez constaté et malgré de nombreuses tentatives pour convaincre l'une ou l'autre, personne ne s'est proposé pour lui succéder.

Le CA désignera éventuellement un nouvel administrateur dans le courant de l'année avant de le faire ratifier par l'AG de juin 2018.

A propos de candidatures, des places sont à pourvoir au sein de nos 2 commissions judiciaires. Que vous ayez un profil juridique ou non, vous êtes les bienvenus. Il suffit d'adresser un courrier (même électronique) au secrétaire provincial.

Je voudrais enfin, avant d'entamer le bilan de cette année, remercier Teddy Alleleyn, responsable des Loisirs au sein de la cellule Compétitions, qui a souhaité mettre fin à son bénévolat et qui est d'ores et déjà remplacé par Marc Vandeveld.

Cette année écoulée a plus été marquée par les problèmes liés à l'absence d'Albert Daffe à l'AIF qu'à de réelles nouveautés apportées au développement du volley-ball provincial, comme vous l'aurez constaté en lisant le rapport d'activités rédigé par le vice-président en collaboration avec les différents responsables des cellules provinciales.

Le Comité Provincial, outre d'une part ses responsabilités dans la gestion journalière et d'autre part son apport aux nombreuses réunions à l'AIF nécessitées par les mesures à prendre pour tenter de remettre celle-ci à niveau, a surtout travaillé sur des dossiers qui se concrétiseront dans le futur.

Le premier d'entre eux est la création d'un sport-études dès septembre à l'IPES Hesbaye. Depuis le début de sa mandature, le Député Provincial Robert Meureau, qui est aussi à l'initiative de l'important soutien financier que nous recevons annuellement de la Députation Provinciale, souhaite la création d'un sport-études volley dans un établissement scolaire géré par la Province. Sa décision de créer par ailleurs un Pôle Ballons à Waremmesur lequel je reviendrai, a tout naturellement engendré le choix de l'IPES Hesbaye, d'autant que cet institut accueille déjà d'autres sports-études en football, athlétisme et basket. La direction bénéficie donc d'une expérience certaine en la matière.

Ce sport-études est différent de ceux que certains d'entre vous connaissent déjà, dans ce sens où les entraînements de volley (6 heures par semaine) font partie intégrante du programme scolaire de technique de transition, option sciences, proposé. Les adolescents intéressés par ce projet sont acceptés à partir de la 3^e année jusqu'à la 5^e, il n'est pas nécessaire d'être affilié dans un club pour s'y inscrire et l'école est dotée d'un internat. Les cours de volley seront dispensés par des licenciés en EPS spécialisés en volley et seront supervisés par un expert-conseiller sportif de renom.

Ce sport-études ne commencera que si 8 élèves minimum sont inscrits, ce n'est pas encore le cas pour le moment. Il est donc important d'en assurer la promotion autour de soi pour que cette initiative recueille le succès qu'elle mérite.

Autre dossier qui se concrétisera en septembre prochain, l'ouverture d'un Pôle Ballons à Waremmesur que je viens de mentionner. L'IPES Hesbaye sera en effet doté d'un hall de sports pouvant accueillir 6 terrains de volley ou 4 terrains de basket, d'une part pour les 2 sports-études et d'autre part pour les 2 clubs de la ville qui y seront résidents. Nous avons souhaité être partie prenante de l'inauguration de cet outil essentiel au développement du sport en proposant d'étoffer le programme initialement prévu par les responsables provinciaux. Outre un colloque sur l'arbitrage et le premier match à domicile de la Ligue A du VBC, nous avons suggéré d'intégrer une journée « Découverte », un tournoi pupilles 2-2 et une invitation aux professeurs d'EPS de la région, tous réseaux et niveaux confondus, afin qu'ils puissent découvrir les installations et les possibilités qu'elles offrent. Il n'est pas impossible qu'un colloque destiné aux entraîneurs puisse être mis sur pied avec un entraîneur étranger de très haut niveau, mais il est trop tôt pour le confirmer.

Enfin, la Direction Générale du Sport provincial, par l'entremise de Giovanni Bozzi, son nouveau Directeur Général, souhaite que certaines activités des sélections provinciales y soient organisées. La cellule Formation y réfléchit tout en partant du principe que le PLD restera à Soumagne pour des raisons évidentes de positionnement central par rapport à la localisation des jeunes concernés.

Enfin, une affaire judiciaire traitée en cette fin de saison, a mis en évidence un problème très grave même si le club fautif n'a pas été sanctionné. Comme dans toutes les affaires judiciaires tant dans la

vie civile que dans les instances sportives, la forme prime le fond ; le club a donc échappé au forfait parce que la faute n'avait pas été signalée conformément aux prescrits. Il n'empêche que faire coacher un match, même en P3 Dames, par un entraîneur qui n'a pas la carte requise reste une fraude et une injure au système de formation des entraîneurs mis en place par l'ADEPS et l'AIF et respecté par la toute grande majorité des clubs. Le CA réfléchira avec les commissions judiciaires et les arbitres, garants du respect du règlement en la matière, sur le meilleur moyen d'éviter de tels camouflets en restaurant l'éthique sportive à l'avenir tout en respectant les règlements.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Pour débiter le bilan sportif, soulignons le bon comportement global de nos équipes inscrites dans les championnats FRBVB et AIF. Nos 2 clubs phare Waremme et Thimister, tout en tenant leur rang au plus haut niveau, progressent d'année en année.

Il faut néanmoins regretter la désinscription des équipes premières tant féminine que masculine, d'Olné et de l'équipe Dames du Sporta Eupen-Kettenis. Fort heureusement, ceci n'altère pas de manière significative le nombre total d'équipes inscrites.

Le palmarès complet vous sera proposé tout à l'heure pendant le dépouillement des votes.

Au niveau des équipes de jeunes, le bilan est particulièrement réjouissant puisque les cadets du VBC Waremme sont champions de Belgique, les scolaires et les juniores de Thimister vice-championnes de Belgique ainsi que les scolaires de Waremme. Ces résultats brillants mettent en exergue le travail de 2 écoles de jeunes portées par des responsables ambitieux qui n'hésitent pas à se donner les moyens nécessaires pour obtenir ces résultats.

Au niveau de l'AIF, les clubs liégeois ont remporté 6 titres sur 10 (Waremme dans toutes les catégories masculines excepté les juniors et en cadettes ainsi que Thimister en juniores) et ont envoyé 8 équipes aux finales nationales, soit une par catégorie.

Tout ceci est prometteur pour l'avenir. Gageons que, dans ces équipes, certaines et certains suivront la voie tracée par les premiers internationaux liégeois dans les équipes nationales de jeunes que sont Charlotte Krenicki et Charline Humblet de Thimister, Samuel Fafchamps de S^t Jo Welkenraedt et Elias Thys, Lucas Lallemand, Martin Lallemand et Martin Perin de Waremme. Car notre fédération francophone est enfin devenue une fédération sportive depuis qu'elle permet à ses meilleures élites d'être sélectionnées dans les équipes nationales de jeunes.

Ensemble, par le biais d'un travail collectif, grâce aux différentes activités menées par mes collègues du comité provincial mais également par la poursuite du travail de formation au sein de nos clubs liégeois, nous devons tout mettre en place pour continuer d'attirer des jeunes à pratiquer notre sport favori et non les laisser devant leur ordinateur ou devant la télévision qui montrent de plus en plus de violences et d'agressivité. Nous avons également un rôle d'éducateur à assumer grâce à notre sport.

Je vous remercie de votre attention.

Palmarès provincial Liège 2016/2017

MESSIEURS

Champion Provincial

Tour Final 2^{ème} P1

Descendent en Prov 2

WAREMME 3

MARCHIN 2

ST JO HERVE 1

TIHANGE 1 (fft)

Champion Prov 2

Monte en Prov 1

Descendent en Prov 3

ST JO WELKENRAEDT 2

OLNE 2

MORTROUX 5

SPORTA EK 2

WISE 1

SPA2 (fft)

Champion Prov 3

Montent en Prov 2

MORTROUX 6

FRANCHIMONT THEUX 1

ST JO WELKENRAEDT 3

HANNUT 1

DAMES

Champion Provincial

Tour Final 2^{ème} P1

Descendent en Prov 2

WAREMME 2

OLNE 2

AUBEL 2

EMBOURG 1

Champion Prov 2

Montent en Prov 1

Descendent en Prov 3

DALHEM 2

MARCHIN 1

ESNEUX 1

ST JO WELKENRAEDT 2

ST LOUIS WAREMME 3

A VERVIERS 2

Champion Prov 3

Montent en Prov 2

Descendent en Prov 4

WAREMME 3

HERSTAL 1

OLNE 3

REMOUCHAMPS 1

SERAING 2

HANNUT 1

A VERDI 1

ST JO HERVE 1

Champion Prov 4

Montent en P3

WAREMME 5

THIMISTER 5

FLEMALLE 2

AUBEL 4

COUPE MARCEL BODART

Messieurs

Dames

SPA N3

THIMISTER LIGUE B

LOISIRS

Champion Série A

Champion Série B

Champion Série C

Coupe

GRIVEGNEE

TIHANGE HUY 2

STAVELOT

GRIVEGNEE